

COMMISSION PARITAIRE DE SUIVI

AGEFOS PME - CGM

DU 11/05/2012

COMPTE-RENDU

Présents : 4

Collège employeurs : 2

UNIC René ANELOT
Pierre MICHAUDEAU

Collège salariés : 2

FILPAC CGT Roger LECOMTE
FO Livre Michel BARRE

Excusés : 0

Assistent à la réunion :

Directeur Bernard TRICHOT
Directrice adm. et financière Liliane MEUNIER
Responsable coord. Administrative Mariama BEGUILTE

La séance est ouverte à 15 heures par R. ANELOT, Président de la Commission paritaire de suivi.

Situation de trésorerie Professionnalisation

L. MEUNIER procède à la lecture commentée de la situation de la trésorerie arrêtée au 11 mai 2012 (remis en séance).

Trésorerie au 31/12/2011 (A) : 802 194 €

Total des mouvements 2012 (B) : 4 321 427 €

Sous-total trésorerie après affectation charges de fonctionnement A-B) : 5 123 622 €

Disponibilités potentielles au 11 mai 2012 : 2 018 946 €

Etats des engagements en Professionnalisation

M. BEGUILTE présente un état des engagements depuis le 12/04/2012 (documents remis en séance).

1 / Période de professionnalisation :

35 actions de formation, soit 3381 heures et 198 329,57 € ont été engagés dans le cadre des actions prioritaires dites « liste CPNE ».

15 actions de formation, soit 1854 heures et 80 645,31 € ont été engagés (dont 75 851,31 € au titre des fonds professionnalisation) dans le cadre des actions dites « hors liste CPNE ».

Au total, ce sont 174 dossiers Périodes de professionnalisation qui ont été engagés au titre de l'année 2012 :

- 47 dossiers relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés, soit 24 % des montants engagés.
- 127 dossiers relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus, soit 76 % des montants engagés.
- 13 dossiers visent l'obtention d'un CQP.
- Répartition dossiers /secteur : 93 % Imprimerie, 1 % RBD, 4 % Sérigraphie, 2% Routage.

2 / Contrats de Professionnalisation :

12 contrats de professionnalisation ont été engagés depuis le 12/04/2012.

Au total, ce sont 56 contrats de professionnalisation qui ont été engagés au titre de l'année 2012 :

- 27 contrats relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés, soit 63 % des montants engagés.
- 29 contrats relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus, soit 37% des montants engagés.
- 17 contrats visent l'obtention d'un CQP, 8 contrats en CDI.
- Répartition contrats/secteur : 88 % imprimerie, 4 % Sérigraphie, 9 % Routage.

Examens des dossiers

Voir le tableau des décisions de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président R. ANELOT remercie les participants et lève la séance à 17h00.

Adopté le

René ANELOT,

Président



Roger LECOMTE,

Vice-Président

